

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 01 AOUT 2025**

Présents : MAITRE Jean-Louis, FEBVRE Pascal, PROST Mireille, CLERC Jean-Philippe, GUERIN Arnaud, ZANCHI Catherine, GAUTHERON Raphaël, Colette ROY, Pascal GRAPPE, Amandine IMBERT

Excusés : AUCLAIR Daniel, JOBEZ Lucie, FORTIN Jean-Etienne

Absente : BERTHOUBE Aurélie

Secrétaire de séance : PROST Mireille

Nbre de conseillers en exercice	Présent	Excusés	Absent	Quorum
14	10	3	1	8

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu du 27 juin 2025
3. Relevé des décisions
4. Compte rendu des réunions
5. Retour sur les intempéries
6. Nouvelles modalités pour les élections municipales 2026
7. Bilan de la fête patronale et du marché des Jeudis de pays
8. Affouage 2026
9. Plan de financement bâtiment Ridet
10. Nomination de 2 rues
11. Point travaux rue des combes
12. Demande de subvention
13. Urbanisme
14. Questions diverses
- 15.

L'ordre du jour ainsi présenté est adopté

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	10	10	0	0

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27 JUIN 2025

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	10	09	0	1

3) RELEVÉ DES DECISIONS

4) COMPTE RENDU DES REUNIONS

30/06 : Réunion du comité des fêtes
01/07 : Comité local de concertation du cuivre
03/07 : Réunion bâtiment Ridet
03/07 : COPIL eau et assainissement
08/07 : Commencement travaux rue des Combes
10/07 : Conférence des maires
15/07 : SIVOS

25/07 : Apéro des bénévoles
26/07 : Fête patronale
29/07 : Bilan des intempéries

5) RETOUR SUR LES INTEMPERIES

Une réunion de bilan le 29 juillet avec les personnes qui ont agi dans le cadre du déclenchement du PCS. **Ce qui en ressort :**

Une belle solidarité de la part de tous les habitants dont ceux équipés de tronçonneuses
Une efficacité reconnue des élus, de Bernard BONIN, employé communal et divers bénévoles
Une reconnaissance de la présence de la commune
L'efficacité des pompiers

Les difficultés ou défauts de fonctionnement

Un maximum d'ennuis en même temps: plus de courant, plus de téléphone et les routes coupées
Une difficulté à coordonner l'action entre les pompiers et la commune
Les habitants ne connaissent pas leurs référents de quartier
Les référents de quartier ne connaissent pas leur périmètre d'intervention exact
Flou au niveau de l'identification du responsable du Poste de Commandement Communal

Les propositions d'amélioration

Construire le PCS avec zéro moyen de communications téléphoniques
Remettre une carte d'identification « référent PCS » à chaque référent de quartier
Faire des binômes de référents si possible équipés de tronçonneuses (prévoir une formation)
Faire un état des lieux de leur périmètre (quartier/hameau/rues) avec pour consigne de se déplacer au bourg donner l'information
Avoir un grand plan en mairie avec le numéro des maisons
Acheter un groupe électrogène
Avoir des lampes torche à pile et des piles de rechange
Vérifier les batteries rechargeables régulièrement
Mettre des panneaux de PCS pour les points de rassemblement
Essayer de mieux identifier les personnes fragiles
Donner à tous les référents les numéros de téléphone des conseillers
Avoir une personne pour noter la feuille de route
Avoir un tableau pour noter les différentes remontées et évaluer ce qui est fait

Le PCS va être retravaillé au regard de toutes ces préconisations ou défauts constatés et l'organisation améliorée.

6) NOUVELLES MODALITES POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire informe le conseil sur les nouvelles modalités pour les futures élections municipales qui se dérouleront en mars 2026.

Généralisation du scrutin de liste paritaire (liste bloquée)

- Possibilité de déposer des listes incomplètes ou comprenant des candidats supplémentaires (→-2 / →+2)
- Election des adjoints au scrutin de liste paritaire (liste bloquée)
- Maintien des règles actuelles de désignation des conseillers communautaires (ordre du tableau)
- Mesures d'adaptation facilitant le fonctionnement du conseil municipal en cours de mandat :
 - o caractère réputé complet du conseil municipal applicable tout au long du mandat
 - o remplacement des adjoints sans tenir compte du sexe
 - o maintien du principe des élections complémentaires, mais au scrutin de liste

o pour les communes de 500 à 999 habitants, dont le conseil municipal ne comporterait que 13 membres au lieu de 15 : conservation de leurs trois délégués pour l'élection des sénateurs

Une communication sera faite en temps voulu auprès des électeurs, particulièrement sur le déroulement du scrutin.

7) BILAN DES JEUDIS DE PAYS ET DE LA FETE PATRONALE

Les jeudis de pays :

Une belle réussite

Conserver l'idée de mettre des tables le long de la salle des fêtes

Redéfinir clairement le rôle de chacun :

❖ La CCBHS :

- Fait la communication et promotion avec le soutien des communes concernées
- Recrute les producteurs et décide en lien avec la commune et l'association support du nombre et de leur installation
- Gère le plan d'installation et l'installation
- Assure la coordination globale
- Propose une solution avec un électricien pour le raccordement
- Propose une animation musicale

❖ La commune :

- Prend en charge les frais inhérents pour l'électricité
- Met à disposition les tables et bancs, les locaux et places
- Met à disposition les employés municipaux pour la préparation, le rangement et le montage du chapiteau

❖ L'association partenaire :

- Trouve les bénévoles nécessaires
- Prend en charge le montage du chapiteau en lien avec le comité des fêtes
- Assure avec les employés la mise en place et le rangement des bancs et tables
- Met en place et gère le barbecue et la mise à disposition de vaisselle et couverts.
- Met en place la buvette et en assure la tenue et la gestion. Les recettes lui reviennent.

BILAN DE LA FÊTE

Malgré le temps incertain ce fût une réussite.

Toujours la problématique des forains qui demandent des emplacements mais ne viennent pas et au dernier moment arrivent des forains non prévus.

Jeu de piste bonne idée et bon complément avec les jeux du FABLAB.

157 repas adultes. 54 repas enfants

Pour le tir des feux il faudra améliorer la garantie de la sécurité lors du tir en redéfinissant les emplacements des personnes chargées de la sécurité des feux.

Des demandes ont été faites par les bénévoles :

Acheter un nouveau lot de tables et bancs

Acheter un ou deux barnums, dont un pour la buvette

Manque encore quelques points d'éclairage sur le stade pour la fête.

8) AFFOUAGE 2026

Débat sur le montant de la taxe d'affouage : il est conservé à 50 €.

Affouage :

Délais : abattage et façonnage : 30 avril 2026

Débardage : 30 septembre 2026

Consignes spécifiques à la saison 2026 :

Suite à la tempête du 20/07/25 cette année est particulière. Les parcelles prévues initialement ont été annulées pour laisser place aux parcelles sinistrées.

L'attribution des lots se fera dans une logique de « nettoyage » et « remise en état » de la forêt communale. Nous comptons sur la compréhension et le civisme des affouagistes.

Il est possible que des produits soit à proximité d'arbre dangereux. Ces arbres ne seront en aucun cas donnés aux affouagistes et il est formellement interdit d'y toucher et fortement déconseillé de s'en approcher ! Ils seront signalés d'un triangle rouge « attention ».

Nomination des garants :

Raphaël GAUTHERON

Pascal FEBVRE

Jean-Marc MOIMEAU

Présentation du règlement

Délibération N°1 01 /08/2025	Date : 01/08/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données Vu le règlement présenté	Le conseil municipal, après avoir délibéré, Maintient la taxe d'affouage à 50 € Décide que l'abattage et le façonnage devront être terminés le 30 avril 2026 que le débardage devra être terminé le 30 septembre 2026 Nomme Mrs Gautheron Raphaël, Febvre Pascal et Moimeau Jean-Marc comme garants de la coupe Approuve et valide le règlement tel que présenté Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	10	10	0	0

9) PLAN DE FINANCEMENT DU BATIMENT RIDET

Monsieur le Maire fait un point sur l'état d'avancement de ce dossier important :

Il rappelle la réunion publique du 16 juillet avec les futurs utilisateurs.

Le cabinet Cartallier intègre dans l'APS (avant projet sommaire) tout ce qui peut l'être.

Une déclaration préalable a été lancée pour les cuves de l'ancienne pompe à essence et suite à cela une demande de pièces complémentaires a été reçue. L'arrêt de la DP (déclaration préalable) a été décidé et une étude pour dépollution commandée.

L'étude de faisabilité de la chaufferie bois a été relancée pour avoir un résultat en septembre.

La restitution de l'APD (avant projet définitif) devrait avoir lieu fin octobre.

Le lancement des marchés se ferait en fin d'année 2025, début d'année 2026.

Suivrait une réunion préparatoire de chantier fin juin

Présentation des différents plans de financement de la maison Ridet.

Monsieur le Maire explique que nous devons poser plusieurs demandes de financement et que la plus urgente concerne le programme européen FEDER (fonds européen de développement régional). Afin de ne pas prendre de retard nous déposons donc une demande concernant uniquement ce programme tel que présenté dans le tableau ci-dessous

Plan de financement - Feder uniquement

Commenailles – rénovation du Ridet - plan de financement prévisionnel					
Dépenses H.T.			Recettes prévisionnelles		
Ingénierie	Maîtrise d'œuvre	130 700,00 €			
	Diagnostics amiante /HAP avant travaux	1 520,00 €			
	CSPS	2 970,00 €	Commune Commenailles	Autofinancement	167 995,00 € 100,00 %
	BC	8 150,00 €			
	levé topo	2 100,00 €			
	Étude – attestation de non pollution (estimatif)	10 000,00 €			
	étude géotechnique G1/G2AVP	3 980,00 €			
	Concertation	2 875,00 €			
	études effilagis	5 700,00 €			
	Sous-total ingénierie	167 995,00 €		Sous-total ingénierie	167 995,00 € 100,00 %
Travaux			FEDER RURAL	village durable et intelligent (assiette: tablab -> 660 924,79€HT à 60%)	396 555 € 25,00 %
	Base estimation	1 586 219,50 €			
			Commune Commenailles	Autofinancement	1 189 664,63 € 75,00 %
	Sous-total travaux	1 586 219,50 €		Sous-total travaux	1 586 219,50 € 100,00 %
	TOTAL H.T.	1 754 214,50 €		TOTAL	1 754 214,50 € 100,00 %
			FEDER RURAL	396 555 €	23 %
			Commune de Commenailles	1 357 659,63 €	77,39 %
			TOTAL H.T.	1 754 214,50 €	100,00 %

Délibération N°2 01 /08/2025	Date : 01/08/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données Vu le plan de financement proposé	Le conseil municipal, après avoir délibéré, Approuve et valide le plan de financement FEDER tel que présenté Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	10	10	0	0

Toutefois si notre opération ne devait pas être retenue et comme nous aurions besoin de financement complémentaire nous déposons un plan de financement correspondant à toutes les demandes de subventions que nous allons solliciter. C'est l'objet de la présentation ci-dessous.

Commenailles – rénovation du Ridet - plan de financement prévisionnel					
Dépenses H.T.			Recettes prévisionnelles		
Ingénierie	Maîtrise d'œuvre	130 700,00 €	Etat	DETR dossier 2026 (assiette étude à 50%)	83 997,50 € 50,00 %
	Diagnostics amiante /HAP avant travaux	1 520,00 €	Région	effilogis	30 000,00 € 17,86 %
	CSPS	2 970,00 €	Commune Commenailles	Autofinancement	53 997,50 € 32,14 %
	BC	8 150,00 €			
	levé topo	2 100,00 €			
	Étude – attestation de non pollution (estimatif)	10 000,00 €			
	étude géotechnique G1/G2AVP	3 980,00 €			
	Concertation	2 875,00 €			
	études effilogis	5 700,00 €			
	Sous-total ingénierie	167 995,00 €		Sous-total ingénierie	167 995,00 € 100,00 %
Travaux			Etat	DETR - dossier 2026 (assiette periscolaire – 318 799,02 € HT à 60 % plafond)	95 640 € 6,03 %
			Etat	DETR - dossier 2027 (assiette fablab – 660 924,79 € HT à 60 % plafond)	198 277 € 12,50 %
	Base estimation	1 586 219,50 €	Etat	DETR – dossier 2028 (assiette espaces publics 115 144,56 € HT à 60 % plafond)	23 028,90 € 1,45 %
			Etat	Fond vert Maire bâtisseur 2026 (assiette logements 400 000,00 € HT à 60 % plafond)	10 500,00 € 0,66 %
			Région	effilogis si matériaux biosourcés (assiette bâtiment)	120 000,00 € 7,57 %
			Région	ENVI sur espaces publics (assiette de 115 144,56 € HT à 60 % plafond)	50 000,00 € 3,15 %
			Département	Aide aux territoires (assiette fablab 660 924,79 € HT à 60 % plafond)	30 000,00 € 1,89 %
			Département	Aide aux territoires (assiette espaces publics 115 144,56 € HT à 60 % plafond)	17 271,68 € 1,09 %
			CAF	(assiette periscolaire 318 799,02 € HT à 60 % plafond)	125 970,00 € 7,94 %
	Sous-total travaux	1 586 219,50 €	Commune Commenailles	Autofinancement	915 531,79 € 57,72 %
	TOTAL H.T.	1 754 214,50 €		TOTAL	1 754 214,50 € 100,00 %

Etat – DETR	400 943,54 €	22,86 %
Etat – Fond vert	10 500,00 €	0,60 %
Région – Effilogis	150 000,00 €	8,55 %
Région – ENVI	50 000,00 €	2,85 %
Département – Aide aux territoires	47 271,68 €	2,69 %
CAF	125 970,00 €	7,18 %
Commune de Commenailles	969 529,29 €	55,27 %
TOTAL H.T.	1 754 214,50 €	100,00 %

Délibération N°3 01/08/2025	Date : 01/08/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données Vu le plan de financement proposé	Le conseil municipal, après avoir délibéré, Approuve et valide le plan de financement DETR, Fond Vert ; Effilogis ; ENVI ; Aide aux territoires. Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	10	10	0	0

Mr le Maire présente ensuite le plan de financement prenant en compte tous les financements demandés qui permettrait ainsi de réaliser cet important projet en étalant sur 3 exercices budgétaires. Les plans de financement seront bien évidemment à repasser devant le conseil en fonction des assiettes retenues, des pourcentages accordés et des réponses favorables ou non des financeurs. De tous ces éléments, dépend la poursuite du projet.

Commenailles – rénovation du Ridet - plan de financement prévisionnel

Dépenses H.T.			Recettes prévisionnelles		
Ingénierie	Maîtrise d'œuvre	130 700,00 €	Etat	DETR dossier 2026 (assiette étude à 50%)	83 997,50 € 50,00 %
	Diagnostics amiante /HAP avant travaux	1 520,00 €	Région	effilgis	30 000,00 € 17,86 %
	CSPS	2 970,00 €	Commune Commenailles	Autofinancement	53 997,50 € 32,14 %
	BC	8 150,00 €			
	levé topo	2 100,00 €			
	étude attestation non pollution(estimatif)	10 000,00 €			
	étude géotechnique G1/G2AVP	3 980,00 €			
	Concertation	2 875,00 €			
	études effilgis	5 700,00 €			
	Sous-total ingénierie	167 995,00 €		Sous-total ingénierie	167 995,00 € 100,00 %
Travaux	Base estimation		FEDER RURAL	Village durable et intelligent (assiette fablab – 618 799,02 € HT à 60 % plan	396 555 € 25,00 %
			Etat	DETR - dossier 2026 (assiette périscolaire – 318 799,02 € HT à 60 % plan	95 640 € 6,03 %
			Etat	DETR - dossier 2027 (assiette fablab – 660 924,79 € HT à 60 % plan	198 277 € 12,50 %
		1 586 219,50 €	Etat	DETR – dossier 2028 (assiette espaces publics 1	23 028,90 € 1,45 %
			Etat	Fond vert Maire bâtisseur2026 (assiette logeme	10 500,00 € 0,66 %
			Région	effilgis si matériaux biosourcés (assiette bâtim	120 000,00 € 7,57 %
			Région	ENVI sur espaces publics (assiette de 115 144,54	50 000,00 € 3,15 %
			Département	Aide aux territoires (assiette fablab 660 924,79	30 000,00 € 1,89 %
			Département	Aide aux territoires (assiette espaces publics (1	17 271,68 € 1,09 %
			CAF	(assiette périscolaire 318 799,02 € HT à 60 % plan	125 970,00 € 7,94 %
			Commune commenailles	Autofinancement	518 976,92 € 32,72 %
		Sous-total travaux		Sous-total travaux	1 586 219,50 € 100,00 %
		TOTAL H.T.		TOTAL	1 754 214,50 € 100,00 %

FEDER RURAL	396 555 €	23 %
Etat – DETR	400 943,54 €	22,86 %
Etat – Fond vert	10 500,00 €	0,60 %
Région – Effilgis	150 000,00 €	8,55 %
Région – ENVI	50 000,00 €	2,85 %
Département – Aide aux territoires	47 271,68 €	2,69 %
CAF	125 970,00 €	7,18 %
Commune de Commenailles	572 974,42 €	32,66 %
TOTAL H.T.	1 754 214,50 €	100,00 %

Pour avoir des dossiers réputés complets à présenter aux différents financeurs il est indispensable d'avoir le résultat de l'appel d'offre et donc que le marché ou les marchés soient passés dans les meilleurs délais. Ceci implique de ne pas être contraint par une éventuelle date de réunion de conseil. En conséquence il est demandé au conseil de permettre à Mr le Maire d'engager les opérations, sachant que ce dernier doit rendre compte en conseil de sa délégation et que chaque semaine il y a une réunion d'adjoints.

Délibération N°4 01/08/2025	Date : 01/08/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	Le conseil municipal, après avoir délibéré, Approuve la proposition ci-dessus Autorise Mr le Maire à lancer la procédure et à signer le marché et documents qui en découleront avec le ou les titulaires qui seront retenus. Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	10	10	0	0

10) NOMINATION DE DEUX RUES

Mr le Maire explique que, suite à des remarques des services de secours et d'incendie, il convient de renommer une partie de la rue Bugnon. Il s'agit plus particulièrement de la partie qui relie la rue des Combes à la salle de convivialité et qui débouche sur une impossibilité de passer. Après débat le choix est fait de marquer une cohérence avec la rue des Combes où débouche cette rue et de l'appeler Impasse des Combes puisque c'est une voie sans issue.

Concernant la ZA de la platière de la Croix, à la demande des livreurs il conviendrait de mettre un nom de rue. Afin de ne pas avoir trop de changement, il est décidé, après débat, de la nommer Impasse de la Platière de la croix.

Délibération N°5 01/08/2025	Date : 01/08/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	Le conseil municipal, après avoir débattu et délibéré, Approuve les propositions ci-dessus, à savoir : Nomination d'une partie de la rue Bugnon en impasse des Combes et à la ZA en impasse de la Platière de la Croix Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	10	10	0	0

11) AVANCEMENT DES TRAVAUX RUE DES COMBES

Monsieur le Maire explique que les travaux ont été rapidement menés. Le retour des premières impressions est positif.

Les enrobés seront fait semaine prochaine avec mise en place de « cocottes » pour protéger.

La fin des travaux avec pose des bordures et des couleurs pour les traversées se fera première quinzaine de septembre.

12) DEMANDES DE SUBVENTIONS

Mr le Maire présente les demandes de subvention qu'il a reçues :

Anciens combattants, Comité des fêtes pour l'organisation de la fête et des feux d'artifices, l'ACCA pour des frais engagés pour les jeudis de Pays.

Délibération N°6 01/08/2025	Date : 01/08/2025
Le conseil municipal : Vu la présentation faite Vu les explications données	Le conseil municipal, après avoir débattu et délibéré, Décide d'accorder les montants suivants aux associations qui ont fait une demande : Anciens combattants 200 € Comité des fêtes 4 800 € ACCA de Commenailles 52 € Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

Nbre de conseillers en exercice	PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	10	10	0	0

13) URBANISME

	Nom du demandeur	Adresse du projet	Réf cadastre	
Déclarations de travaux acceptées	DURAND John	780 Rue des Forges	ZI 76	Terrasse, clôture, piscine, toiture, cour
	MINY Lionel	75 Rue de la Guinetta	ZP 41	Changement des menuiseries
	MICHAUD Bénédicte	745 Rue Sarrazin	ZP 96	Remp clôture
Droit de préemp- tion	Maître SIMONIN Luc	365 Rue des Piochys	B 1352	Pas de droit exercé
	Actis Notaires	340 Rue de la Fromagerie	ZR 41	Pas de droit exercé
	Maître Laurent PONTIROLI	95 Rue de la Bouderonne – Le Villarnier	ZS 2	Pas de droit exercé
	Maître Luc SIMONIN	55 Chemin des Egarés	ZI 13	Pas de droit exercé

14) INFORMATIONS DIVERSES

- Balade sensible : animation en partenariat avec le CPIE pour porter un autre regard sur la nature en ville, le changement climatique, le bruit, la pollution, la mobilité...
samedi 13 septembre 2025 à 10 h sur le parking de l'église.
- Lave-vaisselle : vente sans suite.

Le Maire

Jean-Louis MAÎTRE

